

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

Chronique Politique.

UN CONGRÈS A ROME.

L'*Unità catolica*, l'un des journaux les plus sérieux de l'Italie, annonce, en tête de ses colonnes, que le czar a envoyé un général à Rome pour présenter au pape, prisonnier au Vatican, des assurances qui paraissent dépasser de simples compliments de condoléance. Le fait est d'autant plus à remarquer que, depuis assez longtemps, les relations diplomatiques officielles sont interrompues entre la Russie et la cour romaine.

Le même journal croit savoir non-seulement qu'il se prépare un congrès de souverains pour régler les affaires internationales; mais que Rome aurait été proposée pour siège de ce congrès, que cette ville serait neutralisée pour l'occasion, et que déjà même on ferait des préparatifs au Vatican.

Nous croyons que la ville éternelle, par sa grandeur morale et la profonde paix qu'elle offrirait aux délibérations, serait bien choisie pour siège d'un congrès; mais nous doutons que les choses en soient au point indiqué par l'*Unità catolica*.

Quel spectacle pourtant qu'un congrès de plénipotentiaires succédant, à Rome, à la majestueuse assemblée des évêques de l'univers, et y réglant les intérêts politiques et le code international des peuples, après que le Concile y a fixé les principes supérieurs de l'ordre moral et religieux!

Si le projet n'existe pas, il serait digne d'être adopté par les gouvernements, et peut-être, en pacifiant l'Europe, offrirait-il un moyen efficace de résoudre enfin les grands problèmes que soulève l'indépendance nécessaire de la Papauté!

Le Souverain-Pontife vient de promulguer une Encyclique par laquelle il proteste de nouveau, de la manière la plus formelle, contre la situation qui lui est faite par le gouvernement du roi Victor-Emmanuel.

Le prochain congrès sera naturellement saisi de ce document considérable.

Dans une lettre publiée par les journaux anglais, lord Russel dit que la Russie a 500,000 hommes prêts, et qu'il est notoire que les troupes russes, depuis plusieurs mois, sont dirigées vers les frontières de Turquie.

Le *Daily-Télégraph* rapporte un bruit d'après lequel le prince Gortschakoff aurait envoyé une note conciliante en réponse au comte Granville.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

On est certain que les troupes prussiennes qui occupent Dijon sont fort peu nombreuses.

De l'ensemble des faits il ressort très-évidemment que la marche descendante de l'ennemi vers Lyon et le Midi est en ce moment non pas seulement indéfinie, mais complètement arrêtée.

Il ne serait pas du tout surprenant que le corps d'occupation de Dijon et de Nuits ne

filât dans la direction de Tonnerre et d'Auxerre. La tête de l'armée de Werder, dont le gros est occupé au siège de Belfort, — ou fait semblant de l'être, — semble être devenue une annexe de l'aile gauche de l'armée de Frédéric-Charles, laquelle, décidément, a pour double objectif aujourd'hui Paris et la Loire.

Le bombardement de Thionville a recommencé, et les Prussiens semblent y mettre beaucoup d'énergie, car de Luxembourg on compte près de 20 coups à la minute.

Le préfet du Doubs informe le ministre de la guerre d'une sortie faite par la garnison de Belfort. Les Prussiens ont été refoulés jusqu'à la Chapelle. Ils ont perdu beaucoup de monde; on dit 40 mobiles prisonniers.

NOUVELLES D'ALGÉRIE.

On nous écrit d'Oran une lettre des plus importantes, dans laquelle sont résumés avec beaucoup d'impartialité les événements qui ont eu lieu en Algérie depuis la fin d'août:

Oran, 12 novembre.

On se rappelle qu'à la suite du départ d'Oran du général de Wimpfen, le gouvernement impérial envoya dans cette ville pour commander la province le général de division du cadre de réserve Walsin d'Esterhazy. Quelques jours après l'arrivée de ce dernier, l'établissement du gouvernement républicain en France fut connu en Algérie. A cette nouvelle le général Estherazy, voulant dissiper les groupes qui s'étaient rassemblés sur différents points à Oran, donna l'ordre au dépôt du 2^e zouaves de charger la foule. Les soldats crurent qu'on leur disait de charger leurs fusils, ce qu'ils firent, et sans la présence d'esprit de quelques officiers qui les empêchèrent de tirer, nul doute que l'on n'eût eu à déplorer de grands malheurs. Deux ou trois individus seulement reçurent des blessures légères.

Cette première mesure du général lui donna un cachet d'impopularité, dont il ne put se relever dans l'opinion publique, malgré les efforts qu'il fit pour en arriver là. A différentes reprises, des réunions des comités demandèrent son renvoi. Le général était, pour ainsi dire, comme aux arrêts chez lui. Bientôt enfin, il fut nommé à Alger, et remplacé par le général Saurin, qui commandait une des brigades du 5^e corps à la bataille de Sedan.

En apprenant la capitulation du 2 septembre, en apprenant que le général Saurin s'y était trouvé englobé, les habitants d'Oran, très-émus, résolurent tacitement de saisir la première occasion favorable pour manifester leur mécontentement de voir le général Saurin à la tête de la province.

Ces jours derniers, on apprend la capitulation de Metz. Aussitôt la milice, les francs-tireurs, le peuple se soulèvent et demandent le renvoi immédiat du général. Les conseillers municipaux s'assemblent, et le préfet se rend avec eux chez le général Saurin pour le sommer de donner sa démission, ce qui eut lieu sur-le-champ.

Le préfet prit alors le commandement civil et militaire jusqu'à l'arrivée d'un nouveau général. A la même époque on trouvait au Châteauneuf des fusils et des munitions. Le bruit se répandit en ville qu'on les avait cachés

pour ne pas les délivrer aux francs-tireurs. L'exaspération allait toujours croissant, lorsque, fort heureusement, le lendemain, une dépêche du Gouvernement de Tours fit connaître que le commandement de la province était donné au général de Mésanges, commandant la subdivision, et qui s'était attiré les sympathies des habitants d'Oran par un discours très-républicain prononcé à l'arrivée des mobiles.

Le calme commençait à renaître lorsqu'on répandit que le général d'Esterhazy, chassé d'Alger, revenait à Oran.

La milice et les francs-tireurs prennent aussitôt les armes et courent sur le port pour s'opposer au débarquement du général. Ce dernier n'était pas sur le bateau. Il s'était rendu directement en France.

Il y a en ce moment dans la province d'Oran environ dix mille mobiles formés par les bataillons de la Creuse et de l'Allier. Ils sont répartis dans les différentes places de l'intérieur. Ils pourraient être employés beaucoup plus utilement en France, attendu qu'ils sont fort difficiles à mener et qu'ils refusent de marcher contre les Arabes.

Ce qu'il y a de plus fort, c'est que la presse locale les approuve, prétendant qu'il n'y a aucun soulèvement à craindre. Bien mieux, elle accuse de prétendus agents bonapartistes, ainsi que les généraux Saurin, d'Esterhazy et Chanzy, d'avoir envoyé des armes et des munitions aux Arabes pour les exciter à un soulèvement. D'autres, plus clairvoyants, accusent de ce méfait les Prussiens.

Toujours est-il que beaucoup d'habitants de Tlemcen, de Nemours et autres populations affluent sur Oran pour se mettre en sûreté.

Il ne se passe pas un jour que la milice et les francs-tireurs ne demandent le renvoi en France de toutes les troupes, prétendant qu'ils sauront bien seuls défendre la province.

Grâce au ciel, jusqu'à présent, on n'a fait aucune attention aux rodomontades de ces bravaches. Il y a à Oran deux mille zouaves environ. Si l'on commet la faute de leur faire passer la mer, avant un mois la province aura 25,000 Arabes sur les bras.

Le danger est réel et saute aux yeux de tous les gens qui ont l'habitude de notre colonie. Il est d'autant plus sérieux qu'il y a ici une population espagnole, ne valant guère mieux que les Arabes, faisant tous les métiers, et prête, au premier moment, à se retourner contre nous si elle le peut.

La population française d'Oran, depuis qu'elle est armée de fusils, se déclare invincible. Ils jouent au soldat et veulent être tous officiers.

En contre-partie, le nouveau 2^e zouaves s'organise vigoureusement sous la main habile d'un officier supérieur de mérite.

Le temps est magnifique en Algérie; il paraît qu'une partie du régiment de zouaves va se rendre à Nemours et à Lalla-Marghonna, afin d'être au centre des soulèvements arabes, s'il s'en effectue quelques-uns.

Au moment où je termine ma lettre, une grande manifestation s'organise contre les officiers qui nous arrivent après avoir capitulé à Sedan et à Metz. Les soldats veulent refuser de leur obéir, et les autorités civiles viennent de déclarer que, si le prochain bateau rame-

nait de France les *capitulants*, elles abandonneraient leur poste.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Faits Divers.

Le général de division Faidherbe, ancien gouverneur de Sénégal, est appelé au commandement de nos forces dans le Nord, à la place du général Bourbaki.

Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, est arrivé à Tours. L'éminent prélat est descendu à l'archevêché.

Un décret défend l'exportation du beurre salé et des œufs.

On écrit de Varsovie qu'à la nouvelle de la victoire d'Orléans, un grand concert public a été donné en signe de réjouissance, et les Polonais dont les sympathies pour la France croissent avec nos malheurs ont redemandé trois fois la *Marseillaise*.

Une dépêche officielle prussienne mande de Metz que, le 21 novembre, les munitions du fort de Plappeville ont fait explosion. On compte environ 40 personnes mortes et blessées par suite de cette catastrophe, dont la cause et les détails sont encore inconnus.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Voici les deux lettres de M. Bodin que nous avons annoncées hier:

« Saumur, le 24 novembre 1870.

» Monsieur le Rédacteur,

Le 21 courant, en vous annonçant que j'avais rapporté mon arrêté concernant la procession du 20, je vous ai manifesté le désir de clore cet incident, et j'ai même renoncé, dans ce but, à exiger que les lettres de M. le ministre de la justice et des cultes, rectifiant la vérité, fussent insérées dans votre journal qui, cependant, s'était fait l'écho de la vérité faussée. En raison de cela, vous auriez eu bonne grâce, je crois, à ne point glisser dans votre pompeux contre-rendu de la cérémonie de Notre-Dame, que plus de 6,000 personnes s'étaient rendues à cette cérémonie pour protester contre l'attentat qu'on avait voulu porter à la liberté des cultes.

L'administration municipale, que vous attaquez directement, avait beau jeu de vous répondre; elle ne l'a pas voulu. Vous avez alors inséré dans votre numéro d'hier, une lettre de M. l'évêque au ministre, lettre qui a la prétention de jeter le ridicule sur le maire. Ce devient un devoir pour le maire de vous obliger à insérer la réponse à l'évêque, avec la présente que vous voudrez bien considérer comme une réquisition.

Je dois constater, avant de finir, que c'est vous, Monsieur le Rédacteur, qui, dans votre ardeur de polémique religieuse, avez seul motivé l'arrêté, en publiant intempestivement, et alors que sur notre simple lettre d'avis, M. l'évêque avait déjà renoncé, paraît-il, à sa procession, un article qui contestait à la municipalité son droit et indiquait l'intention de ne pas respecter sa décision.

» J'ai l'honneur de vous présenter, Monsieur le Rédacteur, mes civilités empressées.

» *Le Maire, R. BODIN.* »

« Monsieur l'Evêque,

» Vous avez daigné me faire savoir par la voie des journaux que j'étais parvenu à *inonder votre cœur de joie.*

» Je ne peux que me féliciter d'avoir amené en vous un changement aussi complet et aussi salutaire.

» Vous aviez l'intention de faire une procession à Saumur; vous aviez été prévenu que vous pourriez exciter une partie de la population à une manifestation anti-cléricale; mais vous vous êtes dit intérieurement, sans doute, que ce serait pour vous et pour votre parti l'occasion de vous poser en martyrs et de provoquer dans la ville, peut-être même dans le département tout entier, une réaction formidable contre ces impies, ces athées de républicains; vous comptiez, pour favoriser vos desseins, sur le concours de 2,500 mobilisés de l'arrondissement de Cholet, casernés ici momentanément et pieusement préparés par une retraite de huit jours; vous comptiez sur le prestige qu'avait attaché à votre nom cette lettre pastorale si patriotique, par laquelle vous appeliez sous les armes, ou tout au moins dans les ambulances, les séminaristes de votre diocèse; vous aviez escompté d'avance l'effet que devait produire cette lettre sur l'esprit de certains membres du Gouvernement de Tours.... — Mais il s'est trouvé une loi pour déranger vos plans, un maire pour appliquer cette loi! — Vite vous avez dépêché auprès du ministre un de vos grands-vicaires, grand juriste assurément mais qui pourtant n'a pas su prouver que l'article 45 de la loi du 18 germinal an X ne donnait pas au maire le droit d'interdire la procession que vous aviez projetée et annoncée. Vous êtes tenace, Monseigneur, et au ministre vous opposant un texte formel, au ministre réclamant de vous l'exemple de l'obéissance à la loi, vous avez promis obéissance; mais en même temps, et en récompense de cet acte d'humilité, vous avez demandé que l'arrêté du maire fût brisé. Je comprends, c'est déjà d'ur pour un évêque de s'incliner devant la loi de son pays; il ne faut pas que cette loi lui soit imposée par un *fonctionnaire*, car c'est ainsi, je crois, que vous qualifiez le maire de Saumur dans votre lettre.

» M. le ministre cependant n'a pas pu vous donner cette satisfaction; il n'a pas brisé l'arrêté; son autorité, si grande qu'elle soit, ne lui en donnait pas le droit, à mon sens; mais il a pensé pouvoir vous donner, quoique républicain et israélite, un peu d'eau bénite de cour, passez-moi l'expression, et il vous a été concédé, sous forme de simple avis, de simple opinion émise par le conseil, que l'arrêté devait être regardé comme non-avenu. Mon arrêté a été quelque peu immolé devant Votre Grandeur! Je ne m'en plains pas, et par deux raisons: la première, c'est que la loi qu'il visait a été respectée; la seconde, c'est qu'il n'a été immolé *qu'en effigie*. Je vous prie, pour bien vous en convaincre, Monseigneur, de vous reporter aux deux lettres que vous avez reçues et de les rapprocher de celle adressée par M. le ministre au sous-préfet et au maire, et que le *Courrier de Saumur* vous a fait connaître.

» Cependant il vous a paru convenable de taire la défense formelle qui vous était notifiée par le conseil des ministres, de faire votre procession; il vous a paru digne de faire publier dans les journaux d'Angers et de Saumur un entrefilet annonçant en gros caractères que l'arrêté était considéré comme non-avenu, ce qui voulait dire annulé.

» Non-seulement le fait était inexact, mais vous vous empariez d'une contre-vérité pour vous donner, aux yeux du public, un mérite qui ne vous appartenait pas, celui de renoncer de votre propre mouvement à faire la procession.

» Est-ce là un procédé bien chrétien?

» Vous avez fait plus, Monseigneur, vous avez

annoncé aux corps constitués ou aux personnes qui vous ont fait leur visite officielle, que l'arrêté était non-avenu, et vous n'avez pas parlé de la défense qui vous était faite.

» Vous avez eu, même devant des dames, des accès de dépit qui n'étaient rien moins qu'inspirés par la charité; vous avez dit que c'était une honte pour notre ville d'avoir un pareil arrêté sur ses murs. Vous n'avez pas ménagé l'administration, encore moins le maire, que vous avez comblé tout particulièrement de vos plus énergiques épithètes.

A cela je me suis contenté de répondre par une simple note publiée dans le *Courrier de Saumur*, à la suite des lettres dont vous aviez faussé le sens.

» Dès le lundi 21, j'ai rapporté mon arrêté et j'en ai fait part à M. le curé de St-Pierre.

» L'incident me paraissant vidé, dans mon désir de n'y plus donner suite, j'ai renoncé au droit que j'avais de faire publier les lettres et ma note dans l'*Echo saumurois* et dans les autres journaux qui avaient inséré la communication de l'*Evêché*.

» J'ai laissé sans réponse un long article de l'*Echo saumurois* rendant compte du pompeux pèlerinage fait à notre Dame-des-Ardilliers, par une population d'autant plus empressée qu'elle voulait protester contre l'attentat qu'on avait voulu porter au culte.

» Mais, oubliant de plus en plus votre caractère d'évêque, pour ne vous souvenir que de la joie plus ou moins justifiée qui inonde votre cœur, vous avez cru devoir rendre publique une lettre dans laquelle vous exercez contre le maire de Saumur votre verve ironique. J'ai dû alors, pour mon titre de maire et pour moi-même, relever le gant. Il m'a suffi de raconter les faits pour faire apprécier votre manière d'agir. Et maintenant, s'il vous convient, Monsieur l'évêque, de discuter publiquement avec moi l'article 45 de la loi organique, je suis prêt à affronter la discussion, quelle que soit ma faiblesse devant un adversaire tel que vous.

» Recevez, Monsieur l'Evêque, l'expression de mes sentiments.

» *Le Maire de Saumur.*

» R. BODIN. »

COURAGE CHRÉTIEN.

Le *Constitutionnel* signale avec beaucoup de vérité un élément de force qui se manifeste dans notre armée, nous voulons parler du courage chrétien. Voici son article :

« L'heure n'est peut-être pas éloignée, l'heure est peut-être déjà venue où le sort de la France va se décider dans une bataille suprême. Il y a dans l'air de terribles anxiétés; depuis quelques jours, on sent qu'un événement décisif se prépare. Tout le monde fait silence.

» Tout l'effort de l'ennemi est concentré devant Paris.

» Le Gouvernement a organisé sur la Loire une armée qui, en deux mois, a pu atteindre un chiffre imposant d'hommes et de canons.

» Un espoir sérieux de victoire s'est emparé de nous; nous voulons dire sur quoi cet espoir repose. La quantité des bataillons et le grand nombre des engins de guerre n'auraient point suffi à nous le donner. Le succès même que nos troupes ont obtenu la semaine dernière sous Orléans nous aurait laissé de vagues appréhensions; mais les récits que l'on a faits de cette bataille ont révélé, chez les soldats un esprit d'abnégation et de patriotisme, un certain courage chrétien qui reconstituent la valeur française et nous ramènent au temps où nous étions invincibles. Trois volontés se manifestent clairement dans l'armée; elles ressortent de l'ensemble des faits militaires accomplis dans la journée de Coulmiers: la volonté de sauver la France, la volonté de faire son devoir et la volonté de mourir en le faisant.

» La fortune contraire ramène toujours à l'idée religieuse. Retrempé dans une certaine austérité de mœurs, relevé par la parole encourageante qui agrandit le cercle de ses espérances et lui fait toujours entrevoir, quoi qu'il arrive, une palme à cueillir, le soldat est plus

fort. Bien différent de ces sceptiques combattants que ne stimule pas suffisamment l'idée abstraite du devoir civil, et qui ne voient rien au-delà d'une mort obscure et ignorée, il a le feu sacré et les saints enthousiasmes du martyr.

» Ce stimulant qui nous a manqué jusqu'à ce jour, nos ennemis le possèdent, ils leur donne la meilleure partie de leurs succès.

« De ce côté, maintenant, les forces sont devenues plus égales; nous avons vu comme nos soldats savent mourir. Sur les lèvres expirantes de quelques-uns, on a recueilli des paroles qui nous donnent le secret de leur bravoure et qui, répétées dans les rangs, électrisent les survivants.

» Ces gardes mobiles tout imprégnés encore des croyances et des enseignements du foyer, ces jeunes officiers qui les commandent, notre plus belle jeunesse, les rejetons de nos plus nobles familles, cet élément nouveau qui est devenu l'élément principal de l'armée apporte avec lui son esprit. C'est notre landwehr à nous; nos ennemis en ont à peine senti le contact; demain, peut-être, ils feront avec elle plus ample connaissance. C'est de ces hommes de foi que se compose en grande partie cette armée de la Loire sur laquelle Paris compte pour être délivré et la France pour être sauvée.

» Comment ne pas céder à des espérances de victoire! Elles se dégagent des fières attitudes, des morts voulues et affrontées avec des sourires, des éloquents agonies qui ont marqué chaque combat. Les serments prêtés sous l'œil de Dieu; les vieilles devises guerrières dont la vertu était si puissante reparaisant sur les drapeaux; les évêques et les prêtres poussant aux combats et promettant le ciel en échange du sacrifice, ce sont des gages de succès qui ont bien leur prix.

» L'évêque d'Orléans a vu de près la nouvelle armée; un moment il s'est vu entouré de tous les échos de la bataille, il parle sur un ton convaincu: « Si nous étouffions le monde, dit-il, par un grand retour à Dieu, Dieu, à son tour nous tendrait la main et ferait des prodiges pour nous sauver. Il est peut-être permis de l'espérer, car, de tous côtés, parmi nous, se montrent des symptômes consolants, des signes certains d'un esprit religieux. Notre armée elle-même en paraît pénétrée, ses vaillants chefs se confessent, nos soldats sont vus priant dans les temples et mourant en chrétiens comme des héros. »

» N'est-ce pas avec ces pensées et ces sentiments que nos pères ont fait notre France ce qu'elle était encore, il y a six mois, et ce qu'elle ne cessera point d'être, nous l'espérons et nous le croyons. »

Trois compagnies de gardes nationaux mobilisés doivent quitter notre ville très-prochainement. Il avait été dit d'abord que 18 hommes seraient désignés par le sort dans chaque compagnie pour former le détachement de départ.

Mais des réclamations générales se sont élevées; les Vendéens ont protesté contre cette mesure qui amènerait une désorganisation dans leurs cadres. Tous ont déclaré qu'ils étaient prêts à marcher à l'ennemi, que la patrie pouvait compter sur eux; mais que s'il ne fallait aujourd'hui que trois compagnies, c'était au sort à décider que celles qui quitteraient Saumur les premières. Les officiers, connaissant leurs hommes, partageaient cette manière de voir.

Cette manifestation n'avait du reste aucun caractère d'insubordination. Les hommes se disent plus courageux au combat lorsqu'ils se trouvent entourés de camarades. On peut s'en rapporter à eux, leurs compatriotes n'ont-ils pas déjà fait leurs preuves sur les champs de bataille?

Mardi soir, en rentrant dans la commune qu'il administre comme maire depuis longtemps, un de nos honorables concitoyens a trouvé un arrêté en date du 21 le révoquant de ses fonctions de maire.

Notre concitoyen était venu à Saumur pour prendre part à la manifestation du 20 novembre et il faisait partie du cortège de M^{re} Frepel.

Nous devons ajouter que sa commune appartient à un des départements limitrophes de notre arrondissement.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur donne avis à ses administrés que la matrice des patentes, pour l'année 1871, est déposée à la Mairie, bureau des contributions, pour y rester pendant dix jours à la disposition des patentables.

Les observations devront être faites, s'il y a lieu, par écrit, et signées des réclamants.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 24 novembre 1870.

Le Maire, BOBIN.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur invite les personnes chez lesquelles les mobiles du 6^m bataillon auraient laissé des fusils, à les remettre immédiatement aux mains de M. le capitaine Celle, maison Lair, sur les Ponts.

Pour chronique locale et faits divers: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Tours, 25 nov., 11 h. 55 soir.

Hier, les Prussiens ont passé à Pacy et à Vernon, mais sans s'y établir.

A Vermont, échange de coups de fusils avec habitants qui ont eu un blessé.

Aux Andelys, visite d'une douzaine de uhlans repoussés par mobiles.

Des éclaireurs ennemis à Mondoubleau (Loir-et-Cher).

L'armée du grand-duc de Mecklembourg continue sa marche sur le Mans; ils étaient mercredi à 50 kilomètres de cette ville. Une rencontre avait eu lieu auparavant à Verneuil, sur la ligne de Craville, entre l'ennemi et quelques bataillons de la garde mobile, soutenus par un bataillon de 700 marins.

Les deux corps de l'armée ennemie, qui viennent l'un de Chartres et l'autre de Dreux, ont suivant toutes probabilités opéré déjà leur jonction.

Les deux corps qui constituent cette armée ont chacun un effectif de 25,000 hommes; l'armée qui opère dans cette région s'élève donc à 50,000 hommes, nombre qui résulte de tous les documents français ou allemands.

Pour dernières nouvelles: P. GODET.

On demande une CANTINIÈRE mariée, pour la garde nationale mobilisée. S'adresser hôtel Budan.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS

CHOCOLAT-MENIER

IL EST INDISPENSABLE D'EXIGER

LES MARQUES DE FABRIQUE

avec le véritable nom.

SERVICE

DANS LES PLACES DE GUERRE

ET VILLES DE GARNISON

NOUVELLE ÉDITION.

SERVICE EN CAMPAGNE.

SERVICE INTÉRIEUR.

COURS DE MARECHALERIE.

P. GODET, imprimeur-Libraire.

P. GODET, propriétaire-gérant.